



*COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL*  
*DU MARDI 29 JUIN 2021*

Le mardi 29 juin 2021 à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-MONTAN, dûment convoqué le 25 juin 2021, s'est réuni en séance à huis clos à la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe MATHON, Maire.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 19

**Présents :** Marion ARMAND - Mireille AUBERT - Marie CASAMATTA - Carlos DOS SANTOS - Michel DROUARD - Stéphanie ELDIN - Didier LENFANT - Elia LOUBET - Jean-Claude MARTIN - Christophe MATHON - Laure MURPHY - Sébastien PETITJEAN - Viviane PEYRARD - Angélique ROSSI - Gino STACCIOLI

**Présent(s) avec droit de vote :** Michel DROUARD (procuration de Roxane BOYER)  
Laure MURPHY (Procuration de Vincent DUMATRAS)  
Viviane PEYRARD (Procuration de Lucas JULIARD)  
Stéphanie ELDIN (procuration de Roland RIEU)

**Excusé(s) :** -

Madame Marion ARMAND est élue secrétaire de séance

---

Le Maire procède à l'appel, constate que le quorum est atteint.

Le Maire propose au Conseil d'approuver le Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2021, il est adopté avec les remarques suivantes :

Madame Eldin : « au point 4.1, quand il est évoqué la crêpière, il fallait noter Mme REYNAUD. Elle n'a pas de bail commercial ».

Madame Rossi répond : « elle est en règle au niveau de son entreprise ».

Madame Peyrard : « le compte-rendu de M. Staccioli sur le patrimoine est trop court ».

Madame Eldin : « pourquoi le Procès-verbal n'est pas envoyé à tous les élus pour correction avant publication ? Il faudrait faire les Procès-verbaux plus tôt ».

## **1 - URBANISME**

### *1. Acquisition Foncière*

Acquisition foncière des parcelles cadastrées :

- BC200 sise Le Devès, d'une superficie de 12 m<sup>2</sup>,
- BC202 pour partie, d'une superficie de 23 m<sup>2</sup>,

afin de créer un abri bus en raison des nombreuses constructions en cours sur ce quartier, au prix de 300 euros.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

### *2. Cession Foncière – Délaisé de voirie*

Cession foncière de la parcelle cadastrée AL1185 sise Rue des Clapas, d'une superficie de 219 m<sup>2</sup>, à Monsieur et Madame Jérôme et Amandine PRADELLE au prix de 1 euros.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

### *3. Classement de parcelles dans le domaine public*

Classement des parcelles cadastrées AL1121 et AL1183 sises Voie Antique Haute, dans le domaine public pour les affecter à l'usage direct du public (voirie).

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

## 2 - GESTION DU CHÂTEAU

### 1. Visite gratuite

Mise en place de la gratuité pour les visites libres et les visites guidées du Château pour les habitants de Saint Montan, sur présentation d'un justificatif.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

### 2. Billetterie

Présentation et mise en place des Conditions Générales de Vente.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

## 3 - SERVICE PÉRISCOLAIRE

### 1. Restauration scolaire

Changement du prestataire fournisseur des repas de la restauration scolaire de l'École Publique.

Le Conseil Municipal approuve avec 15 voix pour et 4 abstentions (Vincent Dumatras, Stéphanie Eldin, Laure Murphy et Roland Rieu).

### 2. Tarification des repas de cantine

Mise en place d'une majoration de 1 euros pour les repas d'urgence.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

### 3. Règlement intérieur

Mise en place d'un règlement intérieur du service périscolaire.

Le Conseil Municipal approuve avec à l'unanimité.

## 4 - DIVERS

### 1. Communauté de Communes DRAGA – Commission Culture

Suite à la création de la commission culture, désignation des délégués culture :

- Marion ARMAND,

- Marie CASAMATTA,

- Laure MURPHY.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### 2. Fêtes Nocturnes de Grignan

Autoriser l'encaissement des règlements par chèque des places et le paiement de la facture.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

La Secrétaire de Séance,  
Marion ARMAND

Le 05 juillet 2021

